

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1155

5 novembre 2005

### SOMMAIRE

A.R.I. Invest S.A., Luxembourg .....	55413	Garage Paul Lentz S.A., Luxembourg .....	55436
Abdichtungstechnik Werner Kappes S.A., Echternach .....	55416	Gilda Participations S.A., Luxembourg .....	55396
Abena Holding S.A., Luxembourg .....	55437	Global Garden, S.à r.l., Wiltz .....	55419
Actaris Capital S.A., Luxembourg .....	55400	Green Alpha, S.à r.l., Luxembourg .....	55423
Actaris Capital S.A., Luxembourg .....	55401	Green Beta, S.à r.l., Luxembourg .....	55430
Afford Holdings S.A., Luxembourg .....	55401	Grenat S.A., Luxembourg .....	55413
AITC Soparfi S.A., Diekirch .....	55407	Groupe N S.A., Remich .....	55403
Alternative Capital Enhancement, Sicav, Luxembourg .....	55436	GWM Alternative Investment Fund, Sicav, Luxembourg .....	55398
Arena Finance S.A., Luxembourg .....	55435	GWM Alternative Investment Fund, Sicav, Luxembourg .....	55438
Art Divin, S.à r.l., Diekirch .....	55404	Haspolux A.G., Troisvierges .....	55404
Asian Bulk and Minerals Luxembourg S.A., Luxembourg .....	55420	Heli Union International S.A., Luxembourg .....	55414
AT Electronics S.A., Rombach-Martelange .....	55407	Holding de Participation Financière Herafin S.A., Luxembourg .....	55418
Athena II Advisory S.A., Luxembourg .....	55397	Holding de Participation Financière Herafin S.A., Luxembourg .....	55418
Athena II Advisory S.A., Luxembourg .....	55397	Holding de Participation Financière Herafin S.A., Luxembourg .....	55418
Bailly Caste S.C.A., Luxembourg .....	55399	I.F. International Franchising Holding S.A., Luxembourg .....	55410
Bercopa S.A., Luxembourg .....	55404	Imagilux, S.à r.l., Rombach-Martelange .....	55407
Building Promotion, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	55411	Intel Holding S.A., Luxembourg .....	55401
CG Muller, S.à r.l., Luxembourg .....	55437	Interfirst, Sicav, Luxembourg .....	55438
Channel Factory S.A., Luxembourg .....	55411	Investment 2000 S.A., Luxembourg .....	55429
Company Harbor Soparfi S.A., Crendal .....	55404	JCP Gérances et Exploitations, S.à r.l., Mamer .....	55437
Cutty S.A., Luxembourg .....	55412	Jerobois S.A., Rombach-Martelange .....	55406
Danzi Holding S.A., Luxembourg .....	55435	Jerobois S.A., Rombach-Martelange .....	55406
Eastern Bulk S.A., Luxembourg .....	55429	Jerobois S.A., Rombach-Martelange .....	55406
Entreprise de Toiture Frankreiter, S.à r.l., Mompach .....	55436	JMC Constructions, S.à r.l., Luxembourg .....	55437
Espace Promotion Holding S.A., Luxembourg .....	55418	Kiplast International S.A., Luxembourg .....	55398
Espes S.A., Luxembourg .....	55403	Koplast AG, Luxembourg .....	55400
ETMF IIE Luxco, S.à r.l., Luxembourg .....	55397	Lapperre S.A., Esch-sur-Alzette .....	55438
Euro Green, S.à r.l., Harlange .....	55414	Lincan Gestion Immobilière S.A., Luxembourg .....	55401
Eurobureau S.A., Luxembourg .....	55438	Linebra Holding S.A., Luxembourg .....	55405
Europe Tours, S.à r.l., Clervaux .....	55412	Lotri International S.A., Luxembourg .....	55402
Eurowatt S.C.A., Luxembourg .....	55402	LS Lunch, S.à r.l., Doncols .....	55410
Everest Industrie S.A., Esch-sur-Alzette .....	55440	Machines Equipements Trading S.A., Capellen .....	55405
Finperi S.A., Luxembourg .....	55429	Machines Equipements Trading S.A., Capellen .....	55405
Fontane Financière S.A., Luxembourg .....	55402	Mangalor Holding S.A., Luxembourg .....	55395
Fortescue Holding S.A., Luxembourg .....	55436		
Fullytop S.A., Luxembourg .....	55402		

Manulife Global Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	55440	SW Group S.A., Wiltz . . . . .	55420
Martek Power S.A., Luxembourg . . . . .	55415	TESA Participations Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	55399
Martek Power S.A., Luxembourg . . . . .	55394	TESA Participations Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	55399
Mosella Consult, G.m.b.H., Luxembourg . . . . .	55411	TESA Participations Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	55399
MultiConcept Fund Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	55419	TESA Participations Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	55399
Multiflags S.A., Luxembourg . . . . .	55400	TESA Participations Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	55399
Nordic European Investments S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	55403	Tofin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	55402
Novellini Finance S.A., Luxembourg . . . . .	55394	Tong International S.A., Luxembourg . . . . .	55439
One-Two-Three Holding S.A., Luxembourg . . . . .	55429	Tong International S.A., Luxembourg . . . . .	55439
Pani S.A.H., Luxembourg . . . . .	55398	Tong International S.A., Luxembourg . . . . .	55439
Pani S.A.H., Luxembourg . . . . .	55398	Tong International S.A., Luxembourg . . . . .	55439
Quacis, Cap. Inv. Gesto S.A., Luxembourg . . . . .	55396	Tong International S.A., Luxembourg . . . . .	55439
Quest S.A., Luxembourg . . . . .	55440	Tong International S.A., Luxembourg . . . . .	55439
Rhea Investments S.A., Luxembourg . . . . .	55401	TPG Spring (Lux I), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	55397
Rhocarts Investments S.A., Luxembourg . . . . .	55400	Unionti S.A., Luxembourg . . . . .	55429
Rosaco Holding S.A., Luxembourg . . . . .	55395	Unirec S.A., Luxembourg . . . . .	55400
RSE Eurolux, GmbH, Luxembourg . . . . .	55411	Vanderburg Plast S.A., Luxembourg . . . . .	55403
Rude Mood, S.à r.l., Echternach . . . . .	55437	VHM Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	55413
Satellite Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	55395	VHM Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	55413
Satellite Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	55395	Work and Finance International S.A., Luxem- bourg . . . . .	55396
Schmitz & Hoffmann Architectes, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	55436	Work and Finance International S.A., Luxem- bourg . . . . .	55396
SERENDI, Serendipity International Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	55430	Work and Finance International S.A., Luxem- bourg . . . . .	55396
Société Financière de Septembre S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	55438	World Directories, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	55403
Sogeva S.A., Luxembourg . . . . .	55415	Yours Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	55406
Sotad Participations S.A., Luxembourg . . . . .	55440	Yours Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	55406
Suna S.A.H., Luxembourg . . . . .	55435		

**MARTEK POWER, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 101.039.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg 13 mai 2005*

Le siège social de la société est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

*Agent domiciliaire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05243. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(051546.3/636/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**NOVELLINI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 54.732.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

*Pour NOVELLINI FINANCE S.A.*

FIDUCIAIRE MONACO S.A.

F. Innocenti / V. Arno'

*Administrateur / Administrateur*

(051637.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

55395

**ROSACO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.799.

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet au 15 juin 2005.
- Il ne sera pas pourvu à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour ROSACO HOLDING S.A.

SCG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052486.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2005.

---

**MANGALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 59.952.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANGALOR HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(050854.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**SATELLITE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 61.475.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme SATELLITE HOLDINGS S.A. tenue à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, en date du 14 avril 2005 que:

- La décision prise par le conseil d'administration en date du 31 octobre 2004 de nommer la société CARDINAL TRUSTEES LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de la société TEMPLE AUDIT S.C., démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale tenue le 14 avril 2005, a été ratifiée par l'assemblée.
- Le mandat du commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

*Commissaire aux Comptes:*

- CARDINAL TRUSTEES LIMITED

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051141.3/4642/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**SATELLITE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 61.475.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2005.

Signature.

(051143.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**WORK AND FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.731.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(050847.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**WORK AND FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.731.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(050845.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**WORK AND FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.731.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(050844.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**GILDA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 60.482.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

M. Thyès-Walch

*Notaire*

(051123.3/233/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**QUACIS, CAP. INV. GESTO, Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 94.259.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04273, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051239.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**ATHENA II ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.418.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2005:

Ont été élus aux fonctions d'administrateur, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de l'exercice 2005:

- Monsieur Jacques Delen,
- Monsieur Philippe Havaux,
- Monsieur Serge Cammaert.

A été élu commissaire pour la même durée:

- ERNST & YOUNG S. A., ayant son siège social à Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051195.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**ATHENA II ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.418.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

(051209.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**TPG SPRING (LUX I), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 107.583.

**EXTRAIT**

Monsieur Stephen Peel a démissionné de son poste de gérant classe A de la Société avec effet au 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051241.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

---

**ETMF IIE LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,-.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 87.559.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04581, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour ETMF IIE LUXCO, S.à r.l.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(051322.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**PANI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.973.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2004*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2004 que:

1) L'assemblée a reconduit les mandats des personnes suivantes au poste d'administrateur de la société pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

- Madame Joëlle Choucroun, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Serge Cammaert, demeurant à Luxembourg;
- FIDELIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

2) L'Assemblée a reconduit le mandat de BANQUE DELEN LUXEMBOURG au poste de Commissaire aux Comptes pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine AGO.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051201.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

**PANI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.973.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF02899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

(051204.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

**KIPLING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 70.630.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KIPLING INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(051288.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2014 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 103.610.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 17 mai 2005 a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a réélu Messieurs Sigieri Diaz della Vittoria Pallavicini (demeurant en Suisse), Andrea Nattino (demeurant en Italie), Arturo Nattino (demeurant en Italie), Giacomo Scribani Rossi (demeurant en Suisse) and Mr Moatax El-Sherif (demeurant en Suisse) à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006.

2. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers à la fonction de réviseur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006.

Pour GWM ALTERNATIVE INVESTMENT

HSBC SECUTITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05549. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051514.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.



**BAILLY CASTE, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 95.677.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAILLY CASTE S.C.A.

A. Bailly

*L'Actionnaire Commandité*

(051289.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.623.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(051300.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.623.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(051301.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.623.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(051302.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.623.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TESA PARTICIPATIONS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(051303.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

55400

**KOPLAST AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.702.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KOPLAST AG

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(051290.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**RHOCARTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.136.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RHOCARTS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(051292.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**ACTARIS CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 94.006.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ACTARIS CAPITAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(051304.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**MULTIFLAGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 66.341.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2005, réf. LSO-BD05007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051305.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**UNIREC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 18.960.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIREC S.A.

Signatures

Administrateurs

(051306.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---



55401

**RHEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 73.295.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2005, réf. LSO-BC05542, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051307.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**INTEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 35.509.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTEL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(051308.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**AFFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.965.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFFORD HOLDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

(051309.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 43.374.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051310.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**ACTARIS CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 94.006.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 20 mai 2005*

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

ACTARIS CAPITAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051508.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**FULLYTOP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 3, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 63.076.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FULLYTOP S.A.

Signature

*Administrateur-Délégué*

(051311.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**LOTRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.259.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOTRI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(051312.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.633.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOFIN HOLDING S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(051313.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**EUROWATT S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII.  
R. C. Luxembourg B 48.020.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051314.3/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**FONTANE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 73.247.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONTANE FINANCIERE S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

(051351.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**ESPE S.A., Société Anonyme,  
(anc. ESPES HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 64.585.

Le bilan au 31 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF2121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(051316.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**NORDIC EUROPEAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 33.105.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF04586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051317.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**VANDEBURG PLAST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 41.910.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(051319.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**GROUPE N S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5521 Remich, 1, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 8.456.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

(051321.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**WORLD DIRECTORIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 104.542.

EXTRAIT

En date du 9 juin 2005 CINVEN NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais, avec siège social à Broadwalk House, 5 Appold Street, Londres EC2A 2HA a transféré 155 parts sociales de WORLD DIRECTORIES, S.à r.l. à THE THIRD CINVEN FUND CO-INVESTMENT PARTNERSHIP, une société de droit anglais ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051557.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**BERCOPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 43.869.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

(051323.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**COMPANY HARBOR SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.  
R. C. Luxembourg B 96.238.

Luca Pinazo Lucas démissionne du poste d'administrateur délégué, avec entrée en vigueur le 30 septembre 2004.

La Reid, le 28 septembre 2004.

L. Luca Pinazo.

Enregistré à Diekirch, le 10 mars 2005, réf. DSO-BC00084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901901.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 juin 2005.

**ART DIVIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9284 Diekirch, 10, rue de la Sûre.  
R. C. Luxembourg B 96.505.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(901935.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

**HASPOLUX A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.  
H. R. Luxemburg B 94.527.

*Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12. Mai 2003*

Unter dem Vorsitz von Herrn Heinz Nikolaus Hansen, Kaufmann, wohnhaft zu B-4780 St. Vith, Aachener Strasse 16, sind die Aktionäre der anonymen Aktiengesellschaft HASPOLUX A.G. mit Sitz in 9, rue de Drinklange, L-9911 Troisvierges zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde in Form einer Aktiengesellschaft gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar Unsen Fernand mit dem Amtwohnsitz in Diekirch, am 7. März 1997.

Die Satzung der Gesellschaft wurde im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C Nummer 338, vom 1. Juli 1997 veröffentlicht.

Die Generalversammlung beginnt um elf Uhr, der Vorsitzende ernennt zum Schriftführer Herrn Paul Müller, Angestellter, wohnhaft zu L-9513 Wiltz, rue de la Chapelle 20.

Zum Stimmzähler werden ernannt Herr Eric-Marcel Hansen, ingénieur civil, wohnhaft zu L-7260 Bereldange, rue A. Weis 2 und Frau Anna Maria Spoden, Kauffrau, wohnhaft zu B-4780 St. Vith, Aachener Strasse 16.

Dann stellt der Vorsitzende fest:

Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche für richtig befunden wurde, hervorgeht, das die hundertfünfundzwanzig Aktien, welche das gesamte Stammkapital darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit rechtskräftig zusammengestellt ist und demzufolge über alle in der Tagesordnung aufgeführten Punkte beraten kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre bereit waren, sich ohne vorherige Einberufung zu versammeln.

Die vorgenannte Anwesenheitsliste, welche die Unterschriften der anwesenden oder vertretenen Aktionäre trägt, wird gegenwärtiger Urkunde zusammen mit den Vollmachten beigelegt bleiben, um mit ihr einregistriert zu werden.

*Tagesordnung dieser Generalversammlung:*

- Abberufung eines Verwaltungsmitglieds,
- Abberufung des Kommissars,
- Ernennung des Verwaltungsrates.

Die Ausführung des Vorsitzenden wurde einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Abberufung eines Verwaltungsmitglieds, Fräulein Katrin Ruth Hansen, Angestellte, wohnhaft zu L-1469 Luxemburg, rue Ermesinde 112A.

*Zweiter Beschluss*

Abberufung des Kommissars, Herr Guy Müller, Betriebswirt, wohnhaft zu L-8020 Strassen, rue de la Paix 12.

*Dritter Beschluss*

- 1.- Herrn Heinz Nikolaus Hansen, Kaufmann, wohnhaft zu St. Vith, Herrn Eric Marcel Hansen, ingénieur civil, wohnhaft zu Bereldange, Herrn Paul Müller, Angestellter, wohnhaft zu Wiltz, Frau Anna Maria Spoden, Kauffrau, wohnhaft zu St. Vith, werden für weitere sechs Jahre als Verwaltungsmitglieder der Gesellschaft HASPOLUX A.G. ernannt.
- 2.- Fräulein Katrin Ruth Hansen, Angestellte, wohnhaft in Luxemburg, wird für eine Dauer von sechs Jahren als Kommissar der Gesellschaft HASPOLUX A.G. ernannt.

Die Mandate der Verwaltungsmitglieder und des Kommissars enden bei der jährlichen Hauptversammlung von 2009.

Da die Tagesordnung erschöpft ist und keiner das Wort fragt, erklärt der Vorsitzende die Versammlung um 12 Uhr für geschlossen.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Vorsitzende / Stimmenzähler / Schriftführer

Enregistré à Diekirch, le 17 mai 2005, réf. DSO-BE00133. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(901893.3/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 juin 2005.

---

**MACHINES EQUIPEMENTS TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8310 Capellen, 18, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.163.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

LADELUX S.A.

Signature

(901939.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

---

**MACHINES EQUIPEMENTS TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8310 Capellen, 18, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.163.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

LADELUX S.A.

Signature

(901938.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

---

**LINEBRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 29.792.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

(051325.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**JEROBOIS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.  
R. C. Luxembourg B 107.617.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2005.

LADELUX S.A.

Signature

(901942.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

---

**JEROBOIS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.  
R. C. Luxembourg B 107.617.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2005.

LADELUX S.A.

Signature

(901940.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

---

**JEROBOIS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.  
R. C. Luxembourg B 107.617.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2005.

LADELUX S.A.

Signature

(901941.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

---

**YOURS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 95.118.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

H. Boersen

Mandataire

(051337.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**YOURS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 95.118.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

H. Boersen

Mandataire

(051340.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**IMAGILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 14, route de Bigonville.  
R. C. Diekirch B 5.582.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2005.

LADELUX S.A.

Signature

(901944.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

**AT ELECTRONICS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.  
R. C. Luxembourg B 94.824.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2005.

LADELUX S.A.

Signature

(901945.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2005.

**AITC SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Luxembourg B 108.484.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY-INVEST HOLDING S.A., avec siège à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, ici représentée par Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à Siebenaler, Maison 20.

2. La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., avec siège à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

ici représentée par Monsieur Paul Müller, préqualifié.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AITC SOPARFI S.A.,

Cette société aura son siège social à Diekirch.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si en raison d'événements politiques ou de guerre, ou plus généralement en cas de force majeure, il y avait obstacle ou difficulté à l'accomplissement des actes qui doivent être exécutés au siège ci-dessus fixé, le Conseil d'Administration, en vue d'éviter de compromettre la gestion de la société, pourra transférer provisoirement le siège social dans un autre pays mais le siège sera retransféré au lieu d'origine dès que l'obstacle ayant motivé son déplacement aura disparu.

Pendant le transfert provisoire, la société conservera la nationalité luxembourgeoise et restera soumise à la législation luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra emprunter et accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.



Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille (EUR 150.000,-) euros, représenté par mille cinq cents (1.500) actions, d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

Les actions sont au porteur, sauf lorsque la loi en décide autrement.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cinq cent mille (EUR 500.000,-) euros, par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.

Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, en nature ou par transformation de créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même sur approbation de l'Assemblée Générale Annuelle par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission. Le Conseil d'Administration peut fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions en supprimant ou limitant le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant aux actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 ans à partir de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une Assemblée Générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à cette fin.

**Art. 4.** La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. La durée du mandat est de six ans au plus.

Ils sont révocables en tout temps par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour faire tous actes d'administration et de disposition qui intéressent la société; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence; il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le Conseil d'Administration désigne son président. Il ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Ses décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil peut, conformément à l'article 60 de la loi concernant les sociétés commerciales, déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne la gestion à des administrateurs, directeurs, gérants et autres, associés ou non-associés, dont la nomination, la révocation et les attributions sont réglées par le Conseil d'Administration.

La responsabilité de ces agents à raison de leur gestion se détermine conformément aux règles générales du mandat.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires et impose au Conseil d'Administration l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués aux délégués.

La société se trouve engagée valablement par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, avec ou sans limitation de pouvoirs, ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un commissaire au moins, il est nommé pour un terme de six ans au plus.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Par dérogation le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de mai à 11 heures au siège social ou en tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour était un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration peut exiger que, pour assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions en effectue le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire.

**Art. 10.** Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

**Art. 11.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 12.** La société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale votant dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi et par les statuts en matière de modifications des statuts ne touchant pas à l'objet ou à la forme de la société.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés les comparants déclarent souscrire les mille cinq cents (1.500) actions comme suit:

1. la société anonyme holding LUCKY- INVEST HOLDING S.A., préqualifiée, mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	1.499
2. la société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., préqualifiée, une action . . . . .	1
Total: mille cinq cents actions . . . . .	1.500

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de deux tiers, de sorte que la somme de cent mille (EUR 100.000,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de trois mille cent cinquante (EUR 3.150,-) euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont déclarés dûment convoqués et après délibération ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse du siège social de la société est fixée à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
- 2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Paul Müller, préqualifié,
- Monsieur Edmund Kisters, employé, demeurant à L-9992 Weiswampach, 3, Cité Grait.
- La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., préqualifiée.

La durée de leur mandat est fixée à six ans.

La rémunération des administrateurs est fixée par l'assemblée générale annuelle.

- 3) Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire: Mademoiselle Katrin Hansen, expert comptable, demeurant à B-4780 Saint-Vith, 38, Roder Strasse.

La durée de son mandat est fixée à six ans.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 31 mai 2005, vol. 431, fol. 79, case 4. – Reçu 1.500 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juin 2005.

U. Tholl.

(901978.3/232/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 juin 2005.

**I.F. INTERNATIONAL FRANCHISING HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.621.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

(051327.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**LS LUNCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.  
R. C. Luxembourg B 108.321.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

A comparu:

Monsieur Laurent Sanders, traiteur, demeurant à B-6600 Bastogne, 221, Wardin.

Lequel comparant a par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de LS LUNCH, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé dans la Commune de Winseler.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

**Art. 3.** La société a pour objet:

L'activité de traiteur, organisateur de banquets, la vente et le réapprovisionnement de distributeurs automatiques, le party-service, la fabrication et la livraison de salades, sandwiches et de plats préparés.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés. Une cession de parts à un tiers est interdite sans le consentement exprès des autres associés.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés.

En cas de décès de l'associé unique ou de l'un des associés, la société continuera entre le ou les héritiers de l'associé unique, respectivement entre celui-ci ou ceux-ci et le ou les associé(s) survivant(s). La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter à l'égard de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, le ou les associé(s) se soumettent à la législation en vigueur.

*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

*Souscription*

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique, Monsieur Laurent Sanders, préqualifié.

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à neuf cent soixante-quinze euros (EUR 975,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

I.- Le nombre des gérants est fixé à un.

II.- Est nommé gérant unique de la société:

- Monsieur Laurent Sanders, préqualifié.

La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique.

III.- L'adresse du siège de la société est fixée à L-9647 Doncols, Bohey 36.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signés le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Sanders, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 25 mai 2005, vol. 406, fol. 38, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 31 mai 2005.

L. Grethen.

(901888.3/240/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 juin 2005.

**MOSELLA CONSULT, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 51.918.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

(051328.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**RSE EUROLUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 67.144.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

(051330.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**BUILDING PROMOTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4044 Esch-sur-Alzette, 6, place Boltgen.

R. C. Luxembourg B 72.333.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

(051332.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**CHANNEL FACTORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 97.655.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y relatifs enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2005, réf. LSO-BF04893, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051341.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**CUTTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 85.996.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04895, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051344.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**EUROPE TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9709 Clervaux, 19, route de Marnach.  
R. C. Luxembourg B 108.319.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

A comparu:

Monsieur Piet Mestdagh, chauffeur professionnel, demeurant à L-9709 Clervaux, 19, route de Marnach.

Lequel comparant a par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de EUROPE TOURS, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé à Clervaux.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

**Art. 3.** La société a pour objet le transport national et international de personnes.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés. Une cession de parts à un tiers est interdite sans le consentement exprès des autres associés.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés.

En cas de décès de l'associé unique ou de l'un des associés, la société continuera entre le ou les héritiers de l'associé unique, respectivement entre celui-ci ou ceux-ci et le ou les associé(s) survivant(s). La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter à l'égard de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.

*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

*Souscription*

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique, Monsieur Piet Mestdagh préqualifié.

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à neuf cent soixante-quinze euros (EUR 975,-).

## Assemblée générale extraordinaire

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

I.- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

II.- Est nommé gérant technique de la société:

Monsieur Jelle Kooistra, commerçant, demeurant à NL-9251 HC Burgum, Prinses Margrietstraat 24A,

Est nommée gérant administratif, Monsieur Piet Mestdagh, préqualifié.

La société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants.

III.- L'adresse du siège de la société est fixée à L-9709 Clervaux, 19, route de Marnach.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signés le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Mestdagh, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 26 mai 2005, vol. 406, fol. 39, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 31 mai 2005.

L. Grethen.

(901887.3/240/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 juin 2005.

**A.R.I. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 78.330.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04897, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051346.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**GRENAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 61.448.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(051354.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**VHM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 79.482.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(051402.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**VHM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 79.482.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Signature.

(051403.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**HELI UNION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 36.734.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(051356.3/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**EURO GREEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9657 Harlange, 12, rue de Bettlange.  
R. C. Luxembourg B 108.323.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

A comparu:

Monsieur Michaël Gaspard, gradué en agronomie, demeurant à B-6600 Bastogne (B), 3, rue des Remparts.

Lequel comparant a par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de EURO GREEN, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé dans la Commune du Lac de la Haute-Sûre.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

**Art. 3.** La société a pour objet l'entreprise de parcs et de jardins, horticulture et gestion de propriétés sylvicoles. Import-export et commerce de gros et détail.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés. Une cession de parts à un tiers est interdite sans le consentement exprès des autres associés.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés.

En cas de décès de l'associé unique ou de l'un des associés, la société continuera entre le ou les héritiers de l'associé unique, respectivement entre celui-ci ou ceux-ci et le ou les associé(s) survivant(s). La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter à l'égard de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.

*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

*Souscription*

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique, Monsieur Michaël Gaspard, prénommé.

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.



*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à mille (1000,-) euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

I.- Le nombre des gérants est fixé à un.

II.- Est nommé gérant unique de la société:

Monsieur Michaël Gaspard, prénommé.

La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique.

III.- L'adresse du siège de la société est fixée à L-9657 Harlange, 12, rue de Bettlange.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Gaspard, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 19 mai 2005, vol. 406, fol. 37, case 9. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 31 mai 2005.

L. Grethen.

(901889.3/240/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 juin 2005.

**MARTEK POWER, Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 101.039.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05215, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

*Agent domiciliaire*

Signature

(051367.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**SOGEVA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 4.132.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2005*

Sont élus administrateurs pour une période d'un an:

- Monsieur Dominique Laval, demeurant à Kockelscheuer;
- Monsieur Georges Arendt, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Charles Louis Ackermann, demeurant à Kockelscheuer;
- Monsieur Auguste-Charles Laval, demeurant à Kockelscheuer;
- Monsieur François Tesch, demeurant à Kockelscheuer;
- Monsieur Christian Penning, demeurant à Reckange-sur-Mess;
- Monsieur Théo Worré, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Georges Lentz, demeurant à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée d'un an:

- Monsieur Roger Tock, demeurant à Fentange.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2006 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04076. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(051349.3/592/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**ABDICHTUNGSTECHNIK WERNER KAPPES S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg.  
H. R. Luxemburg B 108.374.

**STATUTEN**

Im Jahre zweitausendfünf, den dreissigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitze zu Echternach.

Sind erscheinen:

1.- Herr Werner Kappes, Bauingenieur, wohnhaft in D-54518 Altrich, Klausener Strasse 9.

2.- Frau Petra Kappes, geborene Arent, Kauffrau, wohnhaft in D-54518 Altrich, Klausener Strasse 9.

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von Ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden.

**Art. 1.** Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung ABDICHTUNGSTECHNIK WERNER KAPPES S.A.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

**Art. 2.** Der Zweck der Gesellschaft sind Bautenschutzarbeiten, die Sanierung von Schimmel- und Wasserschäden sowie der Handel mit den dazugehörigen Produkten und Gerätschaften.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nennwert von je dreihundertzehn Euro (EUR 310,-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

**Art. 4.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächste Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

**Art. 5.** Der Verwaltungsrat hat die weitgehendsten Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind, oder diesen fördern. Alles was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen, in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm oder Fernschreiben erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann die Gesamtheit oder einen Teil seiner Befugnisse betreffend die tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend diese tägliche Geschäftsführung an ein delegiertes Verwaltungsratsmitglied übertragen.

Die Übertragung bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung.

Im Rahmen der tagtäglichen Geschäftsführung wird die Gesellschaft vertreten und verpflichtet durch die Einzelunterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes, welches befähigt ist die im Gesellschaftszweck festgehaltenen Aktivitäten auszuüben, gemäss den Kriterien des Ministère des Classes Moyennes. In allen anderen Fällen wird die Gesellschaft vertreten und verpflichtet durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, darunter obligatorisch die Unterschrift des delegierten Mitgliedes des Verwaltungsrates welches die obenerwähnte Befähigung besitzt.

**Art. 6.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

**Art. 7.** Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 8.** Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt, am ersten Freitag des Monats Juni um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

**Art. 9.** Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Anforderung kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

**Art. 10.** Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden, und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, vorbehaltlich der Genehmigung des Kommissars und gemäss den gesetzlichen Bestimmungen, Vorschussdividenden auszuzahlen.

**Art. 11.** Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetze finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

#### *Übergangsbestimmungen*

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2005.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2006 statt.

#### *Zeichnung und Einzahlung der Aktien*

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten die einhundert (100) Aktien wie folgt zu zeichnen:

1.- Herr Werner Kappes, Bauingenieur, wohnhaft in D-54518 Altrich, Klausener Strasse 9, neunundneunzig Aktien .....	99
2.- Frau Petra Kappes, Kauffrau, wohnhaft in D-54518 Altrich, Klausener Strasse 9, eine Aktie .....	1
<b>Total: einhundert Aktien .....</b>	<b>100</b>

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

#### *Erklärung*

Der amtierenden Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und er bescheinigt dies ausdrücklich.

#### *Schätzung der Gründungskosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausenddreihundert Euro (EUR 1.300,-).

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden für die Dauer von sechs Jahren ernannt:
  - a) Herr Werner Kappes, Bauingenieur, wohnhaft in D-54518 Altrich, Klausener Strasse 9.
  - b) Herr Alexander Brämisch, Kaufmann, wohnhaft in D-54518 Altrich, Andreasstrasse 64.
  - c) Herr Markus Arent, Stuckateurmeister, wohnhaft in D-54518 Altrich, Andreasstrasse 22A.

3.- Zum Kommissar für die Dauer von sechs Jahren wird ernannt:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung KL CONSULT, S.à r.l., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 40, Grand-rue, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 83.682.

4.- Der Verwaltungsrat wird ermächtigt die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft gegenüber Dritten an eines oder mehrere seiner Mitglieder zu übertragen.

5.- Der Sitz der Gesellschaft ist in L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg.

#### *Verwaltungsrat*

Und sofort haben sich die Verwaltungsratsmitglieder, nämlich die Herren Werner Kappes, Alexander Brämisch und Markus Arent, alle vorbenannt, sich in einer Verwaltungsratssitzung zusammengefunden, zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären, und haben einstimmig nachfolgenden Beschluss gefasst:

#### *Einzigster Beschluss*

Im Einverständnis der ausserordentlichen Generalversammlung wird zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt: Herr Markus Arent, vorbenannt, mit der Befugnis die Gesellschaft im Rahmen der tagtäglichen Geschäftsführung gegenüber Dritten bis zu einem Betrag von ein tausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 1.250,-) durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten. Darüber hinaus bedarf es den gemeinsamen Unterschriften des Delegierten des Verwaltungsrates mit einem anderen Verwaltungsratsmitglied.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten alle dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Kappes, P. Kappes, A. Brämisch, M. Arent, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 31 mai 2005, vol. 358, fol. 94, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 6. Juni 2005.

H. Beck.

(901896.3/201/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 juin 2005.

---

**ESPACE PROMOTION HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 73.552.

—  
Veuillez noter que Monsieur Mohamed Nijar s'appelle Monsieur Nour-Eddin Nijar.

Certifié sincère et conforme

Ch. Blondeau / R. Thillens

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051357.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**HOLDING DE PARTICIPATION FINANCIERE HERAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 54.699.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05231, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(051394.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**HOLDING DE PARTICIPATION FINANCIERE HERAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 54.699.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05229, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(051390.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**HOLDING DE PARTICIPATION FINANCIERE HERAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 54.699.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05226, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(051386.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**GLOBAL GARDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast.

R. C. Luxembourg B 97.515.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

La société MARAN FINANCES, S.à r.l., ayant son siège social B-1180 Uccle, 106A, rue Beeckman, ici représentée par DELMA & CIE, S.à r.l., avec siège social à L-Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, elle-même représentée par son gérant Monsieur Benoît de Bien, consultant, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Bruxelles, le 3 mai 2005,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Lesquels comparants, tels que représentés, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

Que le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée GLOBAL GARDEN, S.à r.l., avec siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast

constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 16 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 553 du 10 avril 2002,

inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 97.515.

Que le capital social est fixé à quatorze mille huit cents euros (14.800,- EUR) divisé en cinq cent (100) parts sociales de cent quarante-huit euros (148,- EUR).

Que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeuble.

Que les associés, représentant l'intégralité du capital social, décident de prononcer la dissolution anticipée de la société à responsabilité limitée GLOBAL GARDEN, S.à r.l. avec effet immédiat.

Qu'ils déclarent avoir pleine connaissance des statuts et connaître parfaitement la situation financière de la société GLOBAL GARDEN, S.à r.l.

Qu'ils déclarent encore que l'activité de la société a cessé, qu'il sont investis de tout l'actif de la société, et s'engagent expressément à prendre en charge tout passif échu et éventuellement encore à échoir.

Que partant, la liquidation de la société est considérée comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société.

*Frais*

Le montant des frais incombant au comparant en raison des présentes est estimés à 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. De Bien, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 24 mai 2005, vol. 319, fol. 43, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 31 mai 2005.

A. Holtz.

(901909.3/2724/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

**MULTICONCEPT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 98.834.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

(051375.3/736/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**ASIAN BULK AND MINERALS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 95.352.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05216, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(051369.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**SW GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 108.448.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. Monsieur Walid Sayeh, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte,

ici représentée par Monsieur Benoît de Bien, consultant,  
avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Wiltz, le 17 mai 2005.

Laquelle procuration après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

2. La société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515, Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.905,

ici représentée par son administrateur-délégué la société DELMA & CIE, S.à r.l., préqualifiée, elle-même représentée par son gérant unique Monsieur Benoît de Bien, prénommé.

Lesquels comparants, tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de SW GROUP S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Wiltz.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente et la mise en valeur de tous biens meubles et immeubles. Le service aux entreprises les conseils et consultance.

En outre, la société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.



### Capital - Actions

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

La rémunération des administrateurs est fixée par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 11.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de chaque administrateur.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Il sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

### Assemblée générale des actionnaires

**Art. 14.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier vendredi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 16.** Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

**Art. 17.** Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévus par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.



Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

### Année sociale - Bilan

**Art. 18.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

**Art. 19.** Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute à tout moment par décision de rassemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 21. Disposition générale.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2006.

#### Souscription et libération

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. Monsieur Walid Sayeh, prédésigné, quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	99
2. La société SOLFICORP S.A., prédésignée, une action . . . . .	1
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- EUR.

#### Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Walid Sayeh, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte,

b) Monsieur Youssef Sayeh, administrateur, né le 13 janvier 1949 à Siliana (Tunisie), avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte,

c) La société DELMA & CIE, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.510.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société FIDOMES, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 95.765.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2011.

5) Le siège social est fixé à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

6) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Signé: B. De Bien, A. Holtz.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, vol. 319, fol. 44, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 7 juin 2005.

A. Holtz.

(901955.3/2724/188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 juin 2005.

**GREEN ALPHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.244.

—  
STATUTES

In the year two thousand and five, on the thirteenth day of the month of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829859,

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829846,

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829841, DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829836,

- OFFICERS NOMINEES LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 3047123,

each represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 13 July 2005 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company GREEN ALPHA, S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name GREEN ALPHA, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

**Art. 6.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

**Art. 8.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 9.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by the manager(s) by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the shareholders (ii) representing at least three quarters of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on 30th May at 11:30 a.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year. The first accounting year starts on the date of incorporation of the Company and ends on 31st December 2005.

**Art. 12.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The operations of the Company shall, if the Company counts more than 25 shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the general meeting of shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders with or without cause.

**Art. 13.** The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 14.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 16.** If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties and the notary, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the shares set out against their names:

Shareholder	Number of shares
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED .....	144
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED .....	156
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED.....	38
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED .....	135
OFFICERS NOMINEES LIMITED .....	27
Total .....	500

Evidence of the payment of the subscription price of EUR 12,500.- has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

#### *Extraordinary general meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:  
5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

#### *Special disposition*

Name	Title	Address	Date of birth	Place of birth
Yann Duchesne	Managing Director	43bis, boulevard Victor Hugo, 92200 Neuilly sur Seine, France	29 August 59	Sainte Adresse, France
Gérard Becquer	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	29 April 56	Briey, France
Julian Huxtable	Director	45, Pall Mall, London SW1Y 5JG, United Kingdom	1 July 70	Beaconsfield, United Kingdom

2. The following persons are named managers (each with sole signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2005.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le treizième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829859,
  - DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829846,
  - DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829841,
  - DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829836,
  - OFFICERS NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 3047123,
- chacune représentée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 13 juillet 2005 (cette procuration sera enregistrée avec le présent acte).

Lesquels comparants agissant ès-qualités ont demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée GREEN ALPHA, S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GREEN ALPHA, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou les cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.



**Art. 7.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (*ad nutum*) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

**Art. 8.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par les gérants par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises (i) qu'à la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Si et aussi longtemps que la Société a plus de 25 associés, une assemblée générale annuelle doit être tenue le 30 juin à 11 heures 30 de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant immédiatement.

**Art. 11.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année. La première année sociale commence à la date de constitution et se termine au 31 décembre 2005.

**Art. 12.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 membres, les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un commissaire aux comptes. Dans un tel cas le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale des membres. Un commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des membres avec ou sans motifs.

**Art. 13.** Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 14.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription et paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes et le notaire, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales indiquées contre leur nom:

Associé	Nombre de parts sociales
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED .....	144
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED .....	156
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED .....	38
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED.....	135
OFFICERS NOMINEES LIMITED.....	27
Total .....	500

Preuve du paiement du prix de souscription de 12.500,- EUR a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont évaluées à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature individuel) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom	Titre	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance
Yann Duchesne	Managing Director	43bis, boulevard Victor Hugo, 92200 Neuilly sur Seine, France	29 août 56	Sainte Adresse, France
Gérard Becquer	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	29 avril 56	Briey, France
Julian Huxtable	Directeur	45, Pall Mall, Londres SW1Y 5JG, Grande-Bretagne	1 <sup>er</sup> juillet 70	Beaconsfield, Grande-Bretagne

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu aux comparants, qui ont requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, lesdits comparants ont signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, vol. 149S, fol. 27, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur(signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

J. Elvinger.

(062187.3/211/339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.



**EASTERN BULK, Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 103.410.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05217, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas  
*Administrateur*

(051371.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**INVESTMENT 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.502.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

(051385.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**ONE-TWO-THREE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 84.169.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051388.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**UNIONTI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 41.623.

—  
Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

(051391.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**FINPERI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 87.670.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

(051398.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**SERENDI, SERENDIPITY INTERNATIONAL CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1254 Luxembourg, 28, avenue Marguerite Brabant.  
R. C. Luxembourg B 73.261.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05185, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

MAZARS

Signature

(051401.3/1682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**GREEN BETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 109.245.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the thirteenth day of the month of July.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

GREEN ALPHA, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 13 July 2005 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company GREEN BETA, S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name GREEN BETA, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

**Art. 6.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

**Art. 8.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 9.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by the manager(s) by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the shareholders (ii) representing at least three quarters of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on 30th May at 11:30 a.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year. The first accounting year starts on the date of incorporation of the Company and ends on 31st December 2005.

**Art. 12.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The operations of the Company shall, if the Company counts more than 25 shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the general meeting of shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders with or without cause.

**Art. 13.** The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 14.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year

increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 16.** If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party and the notary, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

\* 500 shares, nominal value EUR 25.- each.

Evidence of the payment of the subscription price of EUR 12,500.- has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

#### *Extraordinary general meeting*

The single member has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2. The following persons are named managers (each with sole signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name	Title	Address	Date of birth	Place of birth
Yann Duchesne	Managing Director	43bis boulevard Victor Hugo, 92200 Neuilly sur Seine, France	29 August 59	Sainte Adresse, France
Gérard Becquer	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	29 April 56	Briey, France
Julian Huxtable	Director	45, Pall Mall, London SW1Y 5JG, United Kingdom	1 July 70	Beaconsfield, United Kingdom

#### *Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2005.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le treizième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GREEN ALPHA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, représentée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 13 juillet 2005 (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Lequel comparant agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée GREEN BETA, S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GREEN BETA, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout

autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou les cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

**Art. 7.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

**Art. 8.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble.

La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière responsabilité des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par les gérants par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière responsabilité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises (i) qu'à la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Si et aussi longtemps que la Société a plus de 25 associés, une assemblée générale annuelle doit être tenue le 30 mai à 11 heures 30 de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant immédiatement.

**Art. 11.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année. La première année sociale commence à la date de constitution et se termine au 31 décembre 2005.

**Art. 12.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 membres, les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un commissaire aux comptes. Dans un tel cas le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale des membres. Un commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des membres avec ou sans motifs.

**Art. 13.** Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 14.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription et paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante et le notaire, celle-ci a souscrit et intégralement libéré:

\* 500 parts sociales, avec valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Preuve du paiement du prix de souscription de EUR 12.500,- a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont évaluées à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.



2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature individuel) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom	Titre	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance
Yann Duchesne	Managing Director	43bis, boulevard Victor Hugo, 92200 Neuilly sur Seine, France	29 août 56	Sainte Adresse, France
Gerard Becquer	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	29 avril 56	Briey, France
Julian Huxtable	Directeur	45, Pall Mal, Londres SW1Y 5JG, Grande-Bretagne	1 <sup>er</sup> juillet 70	Beaconsfield, Grande-Bretagne

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, vol. 149S, fol. 27, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

J. Elvinger.

(062189.3/211/307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2005.

**ARENA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.194.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(051456.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**DANZI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 36.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(051458.4/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**SUNA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 7.939.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(051461.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

55436

**FORTESCUE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.  
R. C. Luxembourg B 81.640.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 juin 2005.

Signature.

(051482.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**SCHMITZ & HOFFMANN ARCHITECTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2265 Luxembourg, 7, rue de la Toison d'Or.  
R. C. Luxembourg B 87.021.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 juin 2005.

Signature.

(051483.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**ENTREPRISE DE TOITURE FRANKREITER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6695 Mompach, 4A, An der Uecht.  
R. C. Luxembourg B 102.491.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2005, réf. LSO-BD00266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2005.

Signature.

(051484.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**GARAGE PAUL LENTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 257, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 95.779.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2005, réf. LSO-BD04579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051489.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 88.843.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 17 mai 2005 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a élu M. Jean Keller (demeurant en Suisse) et a réélu Messieurs Eric M.C. Syz (demeurant en Suisse), Alfredo Piacentini (demeurant en Suisse), Francesco Rossi (demeurant en Grande Bretagne), Rolf W.A. Sachs (demeurant en Grande Bretagne), André Stern (demeurant en Grande Bretagne) and Mark Lloyd-Price (demeurant en Grande Bretagne) à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006;

2. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers à la fonction de réviseur d'entreprises pour une période de un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2006.

Pour ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT SICAV  
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05548. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051516.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**CG MULLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 57.914.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051490.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**JCP GERANCES ET EXPLOITATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 33, rue du Baerendall.  
R. C. Luxembourg B 93.436.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051491.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**JMC CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 626, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 89.529.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051492.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**RUDE MOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6460 Echternach, 38, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 92.919.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051493.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**ABENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.535.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2005*

- La démission de la société LUX-AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée.

- La société FIN-CONTRÔLE S.A., avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est nommée comme nouveau Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

ABENA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051535.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**SOCIETE FINANCIERE DE SEPTEMBRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 35.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

FIDUPAR

Signature

(051498.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**INTERFIRST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.151.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour INTERFIRST, Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(051503.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**EUROBUREAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 13.027.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051505.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**LAPPERRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard.  
R. C. Luxembourg B 54.010.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051507.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 103.610.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS FUND

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(051509.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051537.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.  
R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051538.2/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.  
R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051562.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.  
R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051564.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.  
R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051568.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.  
R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051570.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

55440

**EVEREST INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4039 Esch-sur-Alzette, 47, rue du Bourgrund.  
R. C. Luxembourg B 50.279.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051511.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**QUEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1133 Luxembourg, 13, rue des Ardennes.  
R. C. Luxembourg B 89.746.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2005.

Signature.

(051512.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**MANULIFE GLOBAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 26.141.

Les Administrateurs de MANULIFE GLOBAL FUND ont décidé à l'unanimité par résolution circulaire datée du 10 March 2005:

de co-opter M. John Woo au poste d'Administrateur du Fonds avec effet au 6 avril 2005.

*Pour MANULIFE GLOBAL FUND, SICAV*

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2005, réf. LSO-BD01071. – Reçu 16 euros.

*Le Releveur (signé): D. Hartmann.*

(051515.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---

**SOTAD PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 66.194.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

(051520.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

---